

Antalgiques - Allaitement

Date de mise à jour : 07.11.2024

EN PRATIQUE

- Au vu des données disponibles sur les antalgiques et l'allaitement (cf. Etat des connaissances de chaque molécule):

1 - DOULEUR ET INFLAMMATION

Selon la nature et l'intensité de la douleur :

► L'utilisation du **TENS** est possible chez une femme qui allaite (cf. [Neurostimulation électrique transcutanée \(TENS\) - Allaitement](#)).

► Parmi les **médicaments**, on choisira si possible en 1ère intention un antalgique de palier 1 ou un corticoïde, avant d'envisager l'utilisation d'un antalgique de palier 2 ou 3.

- **Antalgiques non opiacés et AINS (palier 1)**

- On peut choisir l'une des molécules suivantes en cours d'allaitement :

- Le [paracétamol](#)
- L'[ibuprofène](#)
- Le [kétoprofène](#)
- Le [flurbiprofène](#)
- Le [diclofénac](#)
- Le [célécoxib](#)
- L'[aspirine](#) en prise unique.

- **Antalgiques opiacés faibles (palier 2), si un palier 1 ne convient pas (cf. ci-dessus)**

- [Tramadol](#) :

- Dans les 4 premiers jours qui suivent l'accouchement l'utilisation du tramadol par voie orale est possible chez une femme qui allaite.
- Au-delà de cette période, si un opiacé faible s'avère indispensable, un traitement par tramadol peut être envisagé chez une femme en cours d'allaitement **à condition qu'il soit bref (de l'ordre de 2 à 3 jours)** et à la posologie la plus faible possible.

- [Codéine](#) :

- Si la prescription d'un antalgique opiacé faible s'avère indispensable chez une femme qui allaite, un traitement par codéine peut être envisagé **à condition qu'il soit bref (de l'ordre de 2 à 3 jours)** et à la posologie la plus faible possible. En cas de mauvaise tolérance chez la mère et a fortiori chez son nouveau-né (sédation, nausées...), la codéine sera arrêtée.

- **Antalgiques opioïdes mixtes ou forts (palier 3)**

- Dans les 3 jours qui suivent l'accouchement :
 - L'utilisation de la [nalbuphine](#) ou de la [morphine](#) est possible.
- Au-delà de ces 3 jours, si un traitement par un antalgique de palier 3 est nécessaire :
 - L'allaitement sera suspendu.

- **Corticoïdes**

- Les corticoïdes peuvent être utilisés chez la femme allaitante quelles que soient leurs voies d'administration et leurs posologies (cf. [Corticoïdes - Allaitement](#)).

2 - DOULEURS NEUROPATHIQUES

- Les traitements suivants sont utilisables pour traiter les douleurs neuropathiques en cours d'allaitement (ordre alphabétique, consultez chaque page pour plus d'information) :
 - [L'amitriptyline](#) (Laroxyl®).
 - [La clomipramine](#) (Anafranil®).
 - [La duloxétine](#) (Cymbalata®).
 - [La gabapentine](#) (Neurontin®).
 - [L'imipramine](#) (Tofranil®).
 - [Le TENS](#).
 - [La lidocaïne en emplâtre](#) (Versatis®).

3- MIGRAINE

- Consulter la fiche [Anti-migraineux - Allaitement](#)

Consulter aussi sur notre site

[Antalgiques - Grossesse](#)

Seuls quelques noms de spécialités sont mentionnés dans ce site. Cette liste est indicative et n'est pas exhaustive.
